

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

Foire aux Questions

Qu'est-ce que le KIX ?

Le Partage de connaissances et d'innovations (KIX, du nom anglais) du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est une initiative commune avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) permettant de mettre en relation expertise, innovation et connaissances pour aider les pays en développement à bâtir des systèmes éducatifs plus solides et accélérer ainsi leurs progrès vers la réalisation de l'ODD 4.

Avec un budget de 63 millions de dollars, le KIX est le plus important mécanisme de financement exclusivement dédié à combler les lacunes de biens publics mondiaux en matière d'éducation.

Grâce au partage et au financement de solutions et d'innovations éprouvées, le KIX garantira l'accès des décideurs politiques nationaux à des solutions fondées sur des données probantes et leur inclusion dans les processus de concertation et de planification des politiques.

Comment fonctionne le KIX ?

Le KIX est constitué de **quatre pôles régionaux** dans lesquels les partenaires se réunissent pour partager des informations, des innovations et des bonnes pratiques, et d'un **mécanisme de financement** qui débloquent des fonds au niveau mondial et régional afin d'investir dans la production de connaissances, d'innovations et de déployer les approches éprouvées à grande échelle. Les deux composantes seront accompagnées par une **plateforme en ligne**.

Quelle sera l'action du KIX ?

Le KIX :

- trouvera, financera et **contribuera au déploiement de solutions éprouvées** pour traiter les principaux problèmes de l'éducation identifiés par les pays partenaires, et veillera à ce que ces solutions alimentent les processus de d'élaboration et de planification des politiques sectorielles de l'éducation.

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

- **financera de nouvelles recherches** afin de combler les lacunes et de produire des solutions innovantes aux problèmes identifiés par les pays partenaires.
- **approfondira notre compréhension** des innovations déployées avec succès, tels que les produits, processus, stratégies ou approches afin d'améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs.
- **développera un « écosystème d'apprentissage »** en renforçant les capacités des organisations du Sud à apprendre, innover, créer et exploiter les données probantes.
- **renforcera les capacités des gouvernements à innover** et à produire et exploiter données et faits probants.
- motivera **l'alignement et la pertinence** des connaissances en matière d'éducation et des financements dédiés aux innovations entre les acteurs internationaux.

Pourquoi le KIX est-il important ?

Avec des centaines de partenaires dans le monde entier, le PME a accès à un vaste corpus de connaissances susceptible d'informer et de renforcer les systèmes éducatifs nationaux. L'objectif du KIX est de systématiquement mettre ce savoir à la disposition des autres pays et organisations afin de transformer l'écosystème de connaissances et d'innovations en matière d'éducation.

En quoi le KIX se distingue-t-il des autres initiatives liées au savoir ?

Le KIX est unique parce qu'il est motivé par les priorités et besoins des pays partenaires, au titre du principe, cher au PME, d'appropriation par les pays. Le KIX s'inscrit dans l'approche du PME au niveau des pays en reliant directement les acteurs politiques aux connaissances et aux innovations au cours des cycles d'élaboration et de planification des politiques.

Là où des lacunes seront identifiées, le KIX financera de nouvelles recherches dans le but de les combler et de produire des solutions innovantes aux problèmes constatés par les pays partenaires.

Chaque produit développé et financé par le KIX constituera un bien public mondial qui pourra être utilisé et adapté dans d'autres contextes, ce qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats d'apprentissage, ainsi qu'une équité et une inclusion accrues.

Que peut-on attendre du KIX ?

D'ici la fin de la première phase (2019-2024), nous prévoyons les résultats suivants :

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

- une compréhension approfondie d'**innovations** testées, adaptées et aptes à être déployées répondant de façon pertinente aux principaux problèmes rencontrés par les politiques d'éducation.
- **une capacité renforcée** parmi les pays en développement partenaires et les organisations dédiées à la recherche à produire, intégrer et déployer des connaissances et des innovations dans le secteur de l'éducation.
- **des cadres d'apprentissage florissants** au sein des pays partenaires du PME et entre eux, motivés par des échanges d'apprentissage régionaux et soutenus par la plateforme numérique.
- des données probantes et des innovations permettant d'éclairer, dans les pays partenaires, la **concertation sur les politiques sectorielles d'éducation**.

Quels sont les types d'activités financés par le KIX ?

Le KIX allouera des financements au niveau mondial et régional pour la production et le partage de connaissances, ainsi que pour la recherche dans six domaines thématiques.

Le KIX renforcera et améliorera l'efficacité des financements du PME qui soutiennent la planification et la mise en œuvre des politiques sectorielles (financements ESPDG, PDG, ESPIG).

Composante 1 : Production et partage des connaissances

- **6,5 millions de dollars** sont alloués aux activités de partage des connaissances :
 - 3,3 millions de dollars pour des activités de mobilisation des connaissances, notamment des visites pour des échanges entre pairs, ainsi que des événements de cadrage, d'analyse et de synthèse.
 - 2,1 millions de dollars pour une plateforme de partage numérique mondiale qui comprendra une banque de connaissances, des forums en ligne pour faciliter les échanges régionaux, des outils de webinaires et de réunion, des informations et des bulletins, ainsi que des modules d'apprentissage en soutien à l'utilisation des solutions innovantes.
 - 1,1 million de dollars permettant l'option Opportunités et Gestion adaptée (*Opportunities and Adaptive Management - OAM*) pour intégrer une réponse rapide afin d'influencer les politiques à l'échelle nationale.

Composante 2 : Financements au niveau régional et international

- **35,3 millions de dollars de fonds disponibles pour des financements**

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

- 12 millions de dollars en financements internationaux dans les six domaines thématiques suivants : éducation et protection de la petite enfance, évaluation des acquis scolaires, égalité des sexes, renforcement des systèmes de données, équité et inclusion, enseignement et apprentissage.
- 21 millions de dollars en financements régionaux pour traiter les difficultés identifiées en matière de politiques en essayant, testant, adaptant et déployant les innovations prometteuses en matière d'éducation. Deux types de financement régionaux fourniront des fonds pour initier les solutions innovantes et d'autres pour les déployer.
- 2,3 millions de dollars pour un programme de recherche sur le déploiement des innovations.

Les deux composantes seront accompagnées par une plateforme numérique de gestion des connaissances et de collaboration et d'activités entre partenaires. La plateforme servira deux fonctions majeures : elle constituera une banque de connaissances et une plateforme d'apprentissage.

Quels sont les pôles régionaux du KIX ?

Quatre pôles régionaux du KIX seront créés en :

- Afrique anglophone
- Afrique francophone
- Amérique latine et Caraïbes
- Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Europe de l'Est et Asie centrale.

Chaque pôle soutiendra six domaines thématiques :

- éducation et protection de la petite enfance
- évaluation des acquis scolaires
- égalité des sexes
- renforcement des systèmes de données
- équité et inclusion
- enseignement et apprentissage.

Les pôles régionaux comprennent des représentants des pouvoirs publics et des groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) de chaque pays partenaire du PME au sein de leurs régions. Les membres des GLPE représenteront les intérêts nationaux dans les discussions et agiront en tant que chaînes de redistribution des connaissances et des enseignements tirés dans la concertation nationale sur les politiques. L'objectif est que ces échanges contribuent à un dialogue renforcé sur les politiques de l'éducation dans chaque pays partenaire.

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

Les pôles régionaux feront émerger les difficultés et des solutions concernant les politiques et soutiendront la mobilisation et le partage de connaissances grâce à des webinaires et des outils en ligne, des communautés de professionnels virtuelles et physiques, des modules automatisés et de e-learning, un apprentissage adapté, des évaluations a posteriori, des tournées comparatives internationales et des examens par les pairs experts.

La participation aux pôles se fera sur le mode du volontariat. Les gouvernements nationaux gèreront le processus de sélection des délégations nationales qui participeront aux échanges.

Qui est chargé de la gestion du KIX ?

Le [Centre de recherche pour le développement international \(CRDI\)](#) a été choisi comme agent partenaire du PME pour le KIX. Le CRDI finance la recherche dans les pays en développement dans le but de promouvoir la croissance, de réduire la pauvreté et d'initier le changement à grande échelle.

Outre son siège à Ottawa, au Canada, le CRDI possède quatre bureaux régionaux à Delhi (Inde), Nairobi (Kenya), Amman (Jordanie) et Montevideo (Uruguay).

Le rôle du CRDI sera de gérer les partenaires qui soutiendront les échanges régionaux d'apprentissage, de bâtir et de mener les appels à propositions internationaux et régionaux et de superviser les jurys de sélection indépendants. Le CRDI supervisera également les bénéficiaires du KIX et le prestataire technologique fournisseur de la plateforme numérique. Le Centre travaillera aux côtés du Secrétariat du PME pour mettre en forme, distribuer et soutenir l'utilisation des productions du KIX au niveau national et dans l'ensemble du partenariat.

Qui peut solliciter et être bénéficiaire d'un financement KIX ?

Les pôles régionaux du KIX sont destinés aux gouvernements et groupes locaux des partenaires de l'éducation nationale, c'est-à-dire généralement des partenaires de développement, des organisations de la société civile, des fondations et des organisations d'enseignants. Si ce sont les pouvoirs publics qui seront les principaux bénéficiaires, ces institutions pourront bénéficier collectivement de financements KIX en soutien aux activités au titre de la composante 1 – production et partage de connaissances –

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

notamment la participation à des réunions régionales d'échanges en face à face. Ces activités seront développées dans le cadre de chaque échange d'apprentissages régional soutenu par les partenaires d'apprentissage régional respectifs.

Un large ensemble d'organisations œuvrant dans les politiques, les pratiques et les innovations en matière d'éducation pourra soumettre une requête de financement du KIX au niveau régional et international. Il s'agit par exemple des organisations de la société civile, des universités, des groupes de réflexion régionaux et nationaux, des réseaux et associations, des organisations à but non lucratif et des agences multilatérales.

Les États ne peuvent être les destinataires directs des financements du KIX, mais peuvent participer aux initiatives régionales financées par les fonds du KIX.

Les bénéficiaires du KIX peuvent également solliciter un financement supplémentaire par l'intermédiaire de l'option Opportunités et Gestion adaptée (OAM).

Quel est le montant des financements KIX ?

Les financements individuels seront de taille variable :

- Les financements internationaux varieront **entre 1 et 2 millions de dollars** pour chaque domaine thématique sur une durée maximale de 3 ans et demi.
- Les financements régionaux varieront entre **0,5 et 1,5 millions de dollars** sur une durée maximale de 3 ans.
- Les bénéficiaires du KIX pourront également solliciter des financements supplémentaires pour un montant maximum de **100 000 dollars** auprès de l'option de soutien Opportunités et Gestion adaptée (OAM) afin de répondre à des opportunités au niveau national ou de renforcer les capacités de gestion adaptée.

Comment puis-je faire une requête de financement KIX ?

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

Financements internationaux :

Un appel à propositions pour les financements internationaux a été émis en juillet 2019. Les financements couvriront une durée maximale de 3 ans et demi, et les propositions doivent remplir les critères suivants :

- être transrégionales, couvrir au moins trois pays partenaires du PME et deux régions
- impliquer plusieurs acteurs, notamment des organisations nationales
- comprendre l'adhésion des gouvernements nationaux concernés par l'initiative ou l'innovation
- développer des outils et des produits de soutien aux systèmes éducatifs nationaux, ou le déploiement des solutions / innovations ayant déjà fait l'objet d'une évaluation rigoureuse
- répondre à une lacune en connaissances ou innovations dans un des domaines thématiques du KIX
- comprendre un co-financement¹
- intégrer la notion de genre
- inclure une mobilisation et une stratégie en matière de connaissances (conservation et diffusion) qui comprend les échanges régionaux, garantit une mise à disposition au niveau mondial et décrit comment les connaissances sont utilisées et appliquées.

Financements régionaux :

Deux phases d'appel à manifestation d'intérêt pour les financements régionaux seront initiées, l'une au printemps 2020 et l'autre au printemps 2021. Au maximum, les 20 manifestations d'intérêt les plus solides seront invitées à participer à un atelier de d'élaboration de requête en vue d'un financement régional. L'atelier permettra le développement de propositions de grande qualité et fournira un soutien aux organisations ayant de bonnes idées mais manquant d'expérience dans la rédaction de propositions pour obtenir un financement. Les ateliers soutiendront le développement de méthodologies liées aux évaluations, au cadrage et au soutien des communications portant sur la recherche, mettront en liaison les candidats des différents pays afin de bâtir des consortiums pouvant lancer des recherches impliquant plusieurs pays avec les pays partenaires et contribueront au développement de stratégies de mobilisation et d'utilisation des connaissances.

Les participants élaboreront ensuite des propositions complètes pour soumission. Celles-ci devront :

1. clairement traiter l'un ou plus des problèmes identifiés et partagés au niveau régional ;
2. impliquer plusieurs pays en développement partenaires dans l'essai, l'adaptation et le déploiement de solutions innovantes ;
3. intégrer la notion de genre ;

¹ Le mode et le montant du co-financement sont détaillés dans l'appel à propositions international.

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

4. impliquer au niveau stratégique les organisations et réseaux adéquats en lien avec le problème de politique sélectionné ;
5. contenir une stratégie de mobilisation des connaissances pour participer et partager des connaissances avec les ministères de l'éducation concernés et les pôles régionaux ;
6. agir en partenaire équitable avec / au sein des organisations au niveau national et / ou régional.

Un jury de sélection indépendant recommandera les meilleures propositions pour chaque région. Le CRDI fournira les fonds de financement aux propositions lauréates.

Comment les bailleurs du PME, les fondations et le secteur privé peuvent-ils s'impliquer dans le KIX ?

Outre le fait de faire partie d'une délégation nationale dans un échange régional, les bailleurs, fondations et le secteur privé peuvent fournir une aide technique, leur expertise et leur savoir, ainsi que leurs efforts en matière d'innovation afin de répondre aux difficultés thématiques relatives aux politiques. Ils pourront ensuite informer les appels à proposition régionaux. Des contributions financières peuvent également être faites au bénéfice du KIX conformément à la [Politique en matière de contributions et de sauvegarde](#) du PME.

Le KIX est-il ouvert à la participation d'entités non partenaires du PME ?

Les produits de connaissances du KIX constituent des biens publics mondiaux et seront mis à la disposition de tous par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne, y compris les organisations et pays non partenaires du PME.

La plateforme numérique décuplera les avantages du libre accès en publiant les produits de la recherche, tout comme les données. Tous les produits de connaissances seront donc libres de droits et les formats en libre accès seront encouragés.

Quand le KIX sera-t-il opérationnel ?

L'appel à propositions international a été lancé en juillet 2019, et les quatre pôles régionaux du KIX, la plateforme numérique et les premières activités de partage des connaissances débuteront fin 2019.

Partage de connaissances et d'innovations (KIX)

Où puis-je trouver davantage d'informations sur le KIX ?

De plus amples informations sur le KIX sont disponibles sur les sites Web du PME et du CRDI :

PME : <https://www.globalpartnership.org/fr/focus-areas/knowledge-and-good-practice-exchange>

Vous pouvez contacter Ian Macpherson au Secrétariat du PME : impacherson@globalpartnership.org

CRDI : <https://www.idrc.ca/fr/initiative/programme-echange-de-connaissances-et-dinnovations>

Vous pouvez également contacter Tricia Wind au CRDI : twind@idrc.ca
